



Rigaud

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES
VILLE DE RIGAUD

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 275-32-2026 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT RELATIF AU ZONAGE 275-2010 ET SES AMENDEMENTS

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

1. QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 20 janvier 2026, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro **275-32-2026** ;
2. QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation se tiendra le jeudi 5 février 2026, à 19 h 00, à la salle du conseil situé à la Salle de l'Amitié, 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer ;
3. QUE le projet de règlement numéro **275-32-2026** vise à :
 - Modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone C-27 à même la zone C-138 ; et
 - Modifier la grille des usages et des normes C-138, afin de déplacer la note 1 dans les dispositions spéciales pour les usages C-1, C-2, C-3 et C5 ;
4. QUE l'ensemble des dispositions du projet de règlement numéro **275-32-2026** sont susceptible à l'approbation référendaire ; et
5. QUE le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville situé au 106, rue Saint-Viateur, durant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h ainsi que sur le site Internet de la Ville à <https://www.ville.rigaud.qc.ca/reglements-municipaux>.

DONNÉ à Rigaud ce 21 janvier 2026.

- Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
- Ateliers municipaux
34, rue de la Coopérative
- Loisirs et bibliothèque
102, rue Saint-Pierre
- Caserne
7, rue Jules-A.-Desjardins
Tél. : 450 451-0869

Camille Primeau, LL.B., LL.M., OMA
Greffière